

Les indicateurs de résultats

Formations à la carte

• Taux de réussite aux unités d'enseignement du Cnam des Pays de la Loire

En 2019-2020, le taux moyen de réussite aux examens de nos unités d'enseignement à la carte au Cnam des Pays de la Loire est **90.05 %**.

[Accédez au taux de réussite par unité d'enseignement](#)

• Taux de satisfaction aux unités d'enseignement du Cnam des Pays de la Loire

Le taux moyen de satisfaction des formations à distance et hybrides organisées en Pays de la Loire est de **85 %**.

019-2020	Enseignements dispensés par le
<i>à fait satisfait(e)</i>	85 %

Consultez le taux de satisfaction de chaque unité d'enseignement au niveau national sur les pages de notre site :

- Saisissez le code de l'unité d'enseignement dans le moteur de recherche.
- Consultez "L'avis des auditeurs".

• Taux de satisfaction des élèves inscrits à Pôle emploi

Chaque année, les élèves qui ont obtenu un financement de leur formation par Pôle emploi reçoivent un questionnaire d'évaluation portant sur 5 indicateurs. La note moyenne attribuée aux formations du Cnam Pays de la Loire en 2019-2020 est de **4,2 sur 5**.

Détail des évaluations :



• **Enquête nationale de suivi des diplômés**

Deux fois par an, l'Observatoire des études et carrières du Cnam mène une enquête auprès d'élèves diplômés du Cnam depuis 6 à 24 mois afin d'évaluer l'impact de la formation suivie sur leur carrière professionnelle. Cette enquête est essentielle dans une démarche d'adéquation entre les formations proposées et les évolutions du marché de l'emploi.

Les résultats de cette enquête sont résumés dans des fiches classées par champ disciplinaire puis par parcours. Elles présentent les indicateurs sur la situation professionnelle, le type de contrat, la profession et catégorie socio-professionnelle, l'adéquation entre la formation et l'emploi et enfin les niveaux de salaire. Elles comportent également une liste des professions les plus exercées par les diplômés.

[Retrouvez ici les enquêtes par champ disciplinaire](#)

Formations en alternance

Sont précisés dans le document en téléchargement, par formation, les différents indicateurs suivants :

- rupture des contrats d'apprentissage
- interruption en cours de formation
- poursuite d'études
- insertion professionnelle
- réussite, satisfaction

[Retrouvez ici les indicateurs](#)

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Résultats des jurys VAE 2019/2020

Les candidats ont obtenu les résultats suivants :

- bac+2 : 100 % d'obtention de leur demande
- bac+3 : 94 %
- bac+4 : 66 %
- bac+5 : 89 %

Sur les 27 candidats passés en jury sur l'année 2019/2020 :

- 72 % de ceux qui ont demandé une certification via la VAE l'ont obtenue.
- 66 % des candidats demandaient une VAE avec délivrance de certification, 33% demandaient une VAE partielle.

Le taux de satisfaction des clients s'élève à 68 % (année 2020).

[Voir les indicateurs complets](#)

Bilan de compétences

Période du 01/01/202

Nombre de bénéficiaires en début d'accompagnement

Nombre de bénéficiaires en fin d'accompagnement

Taux de réalisation des entretiens de suivi à 6 mois (suite au bilan bénéficiaire d'avoir un entretien de suivi avec le prestataire de bilan)

Nombre d'enquêtes terrain réalisées par les bénéficiaires pou

Nature des enquêtes terrain

Stages courts

Le taux de satisfaction figure sur chacune des fiches-programmes.

[Consultez ici les différents programmes](#)

Prestations intra-entreprise

[Voir des témoignages d'entreprises](#)

Enquête post-formation

L'enquête post-formation s'est déroulée durant le mois de juin 2020. Elle porte sur les élèves inscrits dans des parcours de formation en alternance à la rentrée universitaire 2018-2019.

[Consultez l'enquête complète.](#)



le cnam
Pays de la Loire

Alternance
ENQUÊTE POST-FORMATION
PROMO 2018-19